

BILAN TRAVAIL SUR BP 2025

Pour résumer la situation financière de la commune de Barre des Cévennes, la gestion peut être qualifiée de « saine ». A savoir que :

- **Si on se base sur le compte financier unique 2024**, nous pouvons constater que la section de fonctionnement est excédentaire et celle d'investissement faiblement déficitaire.

Section Investissement : Le résultat des recettes d'investissement (110 956,39 euros) correspond pour 29 859,85 euros à l'affectation du résultat reporté de 2023. Cela signifie que les recettes réelles de l'exercice sont de 81 096,54 euros (contre 97 450,67 euros en 2023). Il convient ainsi de comparer ce montant aux dépenses réelles d'investissement de 159 060,43 euros. Les RAR 2024 en recettes font apparaître un reliquat de près de 454 014,11 euros : elles couvrent entièrement le déficit 2024.

Section Fonctionnement : Le montant important à prendre en compte correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de l'exercice : 86 763,65 euros (contre 98 294,23 euros en 2023, soit une diminution).

Concernant la partie Budget Primitif 2025 :

Article 023 : Virement à section d'investissement : il sert de variable d'équilibre à la fois en fonctionnement et à la fois en investissement.

Le montant augmente par rapport à 2024 (548 518,93 euros contre 463 101,28 euros, soit + 85 417,65 euros) qui s'explique par un report 2024 plus important que les années précédentes.

Focus 673 : une régularisation est nécessaire à la demande du comptable suite à la vente de la pièce des pauvres en 2022. Il convient de mobiliser 27 000€ en crédits budgétaires sur la section de fonctionnement ce qui impacte fortement la prévision 2025.

Mr. PERONA Aymeric, secrétaire de Mairie itinérant, agent du CDG48